

INDIVISION LEBARBIER-CHEVAL

Le 22 septembre 2022

Par Mme Claudine CHEVAL- LEBARBIER

2 rue du jardin Rouge

14111 LOUVIGNY

Propriétés cadastrées à Pont-Audemer section AZ n° 186 et 187

A l'attention de Monsieur Bernard POQUET, commissaire-enquêteur.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre envoi de l'étude envisagée pour notre propriété.

Toutefois, après examen, nous nous sommes aperçus que notre propriété cadastrée à Pont-Audemer, section AZ n° 186 et 187, est plus particulièrement concernée par l'OAP n° 20, dite Saint Georges, et non par la n°21.

En conséquence, nous avons bien pris note des modifications apportées aux OAP n° 20, relatives donc au secteur Saint Georges.

Toutefois, nous aurions souhaité que notre propriété puisse faire l'objet d'une opération indépendante, sans obligation de connexion avec les propriétés riveraines, cela, afin d'obtenir des îlots indépendants.

Cela permettrait d'éviter que la voie nouvelle de desserte créée, ne devienne une « déviation » entre la rue Jean Joly et le chemin des Hautes Planches, qu'il est d'ailleurs prévu d'élargir à cet effet.

Par ailleurs, cela permettrait de garder un peu plus de terrain perméable à l'eau et soulagerait la Ville dans la gestion de ce quartier.

Ainsi, serait-il possible de prévoir la possibilité de créer, à l'intérieur de notre propriété, d'une contenance de 1ha 88a23ca, une ou des voies en impasse, pour la desserte de chaque propriété, via les accès projetés ?

Dans l'attente de votre retour,

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire-enquêteur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs

Claudine CHEVAL-LEBARBIER.



amcheval@cegetel.net

jeu. 22/09/2022 10:23

Marquer comme non lu

À : Bernard POQUET <bernard.poquet@orange.fr>;

Cc : Modif n°1 du PLUi;

• Ce message a été envoyé avec une importance haute.

📎 1 pièce jointe



Monsieur le commissaire-enquêteur.

Comme suite à votre proposition contenue dans votre message du 2 septembre 2022, et conformément à votre proposition, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe, notre requête concernant la possibilité de créer une ou des voies en impasse afin que chaque propriété, via les accès projetés soit indépendante de la propriété riveraine. Je vous remercie de bien vouloir, conformément à votre proposition, la retranscrire dans votre rapport d'enquête.

Par ailleurs, merci également de bien vouloir me confirmer la bonne réception et de la bonne ouverture de ma PJ contenant notre requête, car parfois cela ne marche pas bien !

Dans l'attente d'un éventuel retour de votre part, je vous prie de bien vouloir croire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Claudine CHEVAL-LEBARBIER